

**Bonjour,**

**Voici les événements importants pour la semaine du 18 février 2019.**

### **Congés pour les élèves**

Le lundi 18 février, c'est la Journée de la Famille. Profitez bien de cette journée pour vous amuser. Retour à l'école le mardi 19 février.

### **La Crosse**

Nous tenons à remercier d'un énorme «MERCI» : Beaumont Raiders Lacrosse, en particulier Paul Rai de l'ALA pour avoir organisé la journée La Crosse pour tous nos élèves le 29 janvier dernier. En plus, nous venons d'apprendre que nous n'aurons rien à déboursier. Merci également à madame Natalie Politano pour nous avoir suggéré et donné les contacts afin que cette belle activité ait lieu.

### **Mot de Madame Ouassila Taguemout (intervenante scolaire communautaire)**

Bonjour,

Cette semaine nous allons nous concentrer sur les pratiques de génies en herbe.

Mercredi, le 20 février de 11 h à 11 h 50 : les équipes 1 et 2 se rencontrent. Jeudi, le 21 février de 11 h à 11 h 50 : les équipes 3 et 4 se rencontrent.

Dans les récréations des après-midis, si les conditions météo le permettent, je vais organiser des activités à l'extérieur pour ceux et celles qui sont intéressés, partie de soccer et course à relais.

Vendredi, le 1<sup>er</sup> mars se déroulera notre carnaval d'hiver et il nous faut toujours un nombre important de parents bénévoles qui se succèdent tout au long de la journée sur différentes plages horaires. Cliquez sur le lien pour vous inscrire :

[https://docs.google.com/document/d/1neF3-7BRGKIOKxrwj3\\_LGzFBWodeb\\_16jH8-5MdRCgs/edit](https://docs.google.com/document/d/1neF3-7BRGKIOKxrwj3_LGzFBWodeb_16jH8-5MdRCgs/edit). N'oubliez pas que nous devons avoir votre certificat du service de police pour venir faire du bénévolat. Veuillez noter que votre collaboration est très importante pour le maintien du carnaval. Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

### **Formulaires de permissions**

N'oubliez pas de rapporter les formulaires de permissions et d'avoir fait le paiement par l'entremise de School Cash pour le Galala et la gymnastique.

Maternelle à la 8<sup>e</sup> année : permission pour la pièce de théâtre ainsi que la permission pour la levée du drapeau. Maternelle à 3<sup>e</sup> année : permission pour la gymnastique et le paiement de 30\$. 6<sup>e</sup> à 8<sup>e</sup> année : permission pour le Galala et le paiement de 5\$. Merci

### **Rabbit Hill (ski et planche à neige)**

Les élèves de la 4<sup>e</sup> à la 8<sup>e</sup> année iront ce vendredi à Rabbit Hill.

**Nos portes ouvertes ont lieu le jeudi, 7 mars. Voir l'affiche qui accompagne ce courriel.**

Bonne semaine!

Denis Gravel  
Directeur